

# Annuaire sur les armes légères 2009

---

Les ombres de la guerre





GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Rue de la Consolation, 70 - B-1030 Bruxelles  
Tél.: +32-2-241 84 20  
Fax: +32-2-245 19 33  
E-mail: [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Site Internet: [www.grip.org](http://www.grip.org)

Le GRIP est un centre d'étude indépendant situé à Bruxelles (Belgique). Depuis sa création en 1979, il informe l'opinion publique européenne et les décideurs politiques par le biais de publications (livres, rapports, articles, site Internet) et par l'organisation de conférences ou de symposiums. Ses principaux domaines de recherche sont la prévention des conflits, la reconversion des industries de défense, les transferts d'armes et la prolifération des armes légères. Les travaux relatifs aux armes légères occupent aujourd'hui cinq chercheurs. Les régions du monde les plus couvertes sont l'Afrique centrale et occidentale et les Balkans.

Titre original :  
*Small Arms Survey 2009 : Shadows of War*

© Small Arms Survey, Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, 2009.

Cette publication est protégée par copyright. Toute exception statutaire et les dispositions des accords de licence collectifs mis à part, aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite sans le consentement écrit du GRIP

Première publication 2010

Imprimé en Belgique sur les presses de  
l'imprimerie Hayez, Bruxelles

ISBN 978-2-87291-029-8

Les activités du GRIP sont soutenues par le ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (ACTIRIS), la Communauté française, le ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, le ministère des Affaires étrangères de Belgique et le Fonds Maribel Social.

Le GRIP n'est en aucune façon responsable de la persistance ou de la précision des liens vers des sites Web externes ou de tiers repris dans cette publication, et ne garantit pas que le contenu de ces sites est, ou demeurera, précis ou approprié.

## AVANT-PROPOS

---

S'il est un enseignement que j'ai tiré d'un certain nombre de processus de paix, c'est que pour surmonter l'animosité et l'appréhension, les parties concernées doivent faire preuve d'un engagement soutenu à long terme envers la paix. Les accords de paix méritent d'être célébrés : le rejet de la violence nourrit l'espoir d'un avenir meilleur. Cependant, l'expérience nous a appris qu'un accord ne constitue que le début d'un cheminement long et difficile vers une paix durable. La consolidation de la paix doit impliquer l'ensemble de la communauté et le soutien de la communauté internationale peut jouer un rôle essentiel dans ce processus.

L'engagement des parties envers un accord est presque toujours menacé par toute une série de facteurs durant la période post-conflit. Ceux-ci découlent généralement des problèmes liés à l'économie, à la gouvernance ou au secteur de la sécurité qui dominent dans des sociétés déchirées par la guerre. Après un conflit armé, les infrastructures publiques sont souvent en ruines, les finances publiques à sec, de grands nombres de personnes et des communautés entières sont déplacées et la pauvreté est aggravée. Les institutions et les agences étatiques doivent être entièrement reconstruites. L'ampleur du défi est encore accentuée par le fait que les problèmes ethniques, politiques ou économiques qui étaient à l'origine du conflit demeurent, à son issue, bien souvent sans réponse.

*L'Annuaire sur les armes légères 2009 : les ombres de la guerre* établit clairement que la violence armée en période d'après-guerre est particulièrement préjudiciable à tout effort de consolidation de la paix. La violence et l'insécurité sont parfois pires qu'en temps de guerre. La violence peut par ailleurs se multiplier de façon inexplicable et prendre de nouvelles formes, menaçant ainsi le redressement. La gestion de la violence armée constitue donc une préoccupation prioritaire pour les sociétés en situation post-conflit et les agences multilatérales et bilatérales qui cherchent à les soutenir.

Si elle tire les leçons des expériences passées, la communauté internationale est de mieux en mieux placée pour réagir à la violence en situation d'après-guerre. Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration ne constituent pas la panacée, mais il est nécessaire de mettre au point des approches toujours plus intégrées, flexibles et synergétiques. La prévention de la violence et la réforme du secteur de la sécurité sont reconnues comme les éléments essentiels des processus de paix couronnés de succès. L'association de mesures de stabilisation formelles et informelles et de mesures de « deuxième génération » offre des raisons d'espérer, comme le soulignent les pages de cet ouvrage.

Tout conflit armé cause d'immenses souffrances humaines et doit donc être arrêté sans tarder. Y parvenir de façon durable constitue un prérequis pour un redressement rapide. Pour aider les sociétés touchées par la guerre à garantir une paix et une sécurité durables, il est nécessaire de procéder à une réévaluation constante de la base de connaissances et des outils à disposition. En offrant une réflexion documentée sur les récents développements en matière de promotion de la sécurité post-conflit, *L'Annuaire sur les armes légères* apporte une précieuse contribution à cette fin.

**—Martti Ahtisaari**  
**Ancien président finlandais**  
**Lauréat du prix Nobel de la paix 2008**

## TABLE DES MATIÈRES

|  |     |
|--|-----|
| À propos du Small Arms Survey .....    | vi  |
| Notes à l'attention des lecteurs ..... | vi  |
| Remerciements .....                    | vii |
| Introduction .....                     | 1   |

### **Chapitre 1 - Les sources passées au crible : les transferts autorisés d'armes légères**

|  |    |
|--|----|
| Introduction .....   | 7  |
| Formulation de la question : termes et concepts clés ..... | 8  |
| Tendances internationales, 2000-2006 .....                 | 11 |
| Élaboration d'une nouvelle approche .....                  | 26 |
| Analyse des transferts d'armes à feu en 2006 .....         | 32 |
| Le Baromètre de transparence 2009 .....                    | 47 |
| Conclusion .....   | 52 |

### **Chapitre 2 - Les démons de la diversité : le contrôle des exportations des armes légères militaires**

|  |    |
|--|----|
| Introduction .....   | 61 |
| Vue d'ensemble .....   | 62 |
| Le processus d'octroi de licence .....                         | 69 |
| Qui prend les décisions d'octroi de licence ? .....            | 86 |
| Critères d'octroi de licence : vendre ou ne pas vendre ? ..... | 91 |
| Conclusion .....   | 97 |

### **Chapitre 3 - Révéler les sources : le traçage des armes pendant et après les conflits**

|   |     |
|---|-----|
| Introduction .....  | 107 |
| Les promesses du traçage .....                                    | 108 |
| Les bases du traçage .....  | 108 |
| Le traçage en situation de conflit : guide de l'utilisateur ..... | 109 |
| Collecte d'armes : enregistrement post-conflit .....              | 122 |
| Conclusion .....  | 129 |

### **Chapitre 4 - Deux pas en avant : la mise à jour des mesures de l'ONU**

|   |     |
|---|-----|
| Introduction .....                            | 135 |
| La troisième réunion biennale des États ..... | 136 |
| Le GGE et les munitions .....                 | 143 |
| Le GGE et l'ATT .....                         | 147 |
| Conclusion .....                              | 152 |

### **Chapitre 5 - L'Homme, l'État, la Guerre : les trois visages du désarmement**

|  |     |
|--|-----|
| Introduction .....                       | 159 |
| Les trois visages du désarmement .....   | 160 |
| L'Homme : collecte d'armes civiles ..... | 164 |

|   |     |
|---|-----|
| L'État : réduction des arsenaux nationaux .....               | 178 |
| La Guerre : désarmement des groupes armés non étatiques ..... | 180 |
| Conclusion .....  | 187 |

## **Chapitre 6 - Petits et grands : les impacts de la violence armée sur les enfants et les jeunes**

|  |     |
|--|-----|
| Introduction .....   | 193 |
| Impacts de la violence armée sur les enfants et les jeunes .....           | 194 |
| Impacts directs .....  | 195 |
| Impacts indirects de la violence armée sur les enfants et les jeunes ..... | 199 |
| La bonne voie .....  | 207 |
| Conclusion .....   | 212 |

## **Chapitre 7 - Vers une paix sécurisée : la promotion de la sécurité dans les situations post-conflit**

|  |     |
|--|-----|
| Introduction .....   | 219 |
| Répartition de la violence armée post-conflit .....                  | 221 |
| Facteurs de risque pour les sociétés en situation post-conflit ..... | 230 |
| Promotion de la sécurité après la guerre .....                       | 233 |
| Conclusion .....   | 241 |

## **Chapitre 8 - Les limites du DDR : les leçons de réintégration d'Aceh**

|  |     |
|--|-----|
| Introduction .....   | 249 |
| Conflit et paix à Aceh .....   | 251 |
| Modèles internationaux de réintégration .....  | 254 |
| DDR à Aceh .....   | 256 |
| Un mauvais diagnostic de la situation : les besoins d'Aceh en matière de réintégration ..... | 259 |
| Les problèmes de l'approche individuelle .....   | 266 |
| Une approche « maximaliste » de la réintégration .....                                       | 269 |
| Conclusion .....   | 277 |

## **Chapitre 9 - Désarmement, démobilisation et réinsertion en Afghanistan : la collision du renforcement de l'État et de l'insécurité**

|   |     |
|---|-----|
| Introduction .....  | 285 |
| Contexte : les groupes armés et le conflit en Afghanistan ..... | 287 |
| La progression du programme de DDR en Afghanistan .....         | 291 |
| Discussion : les pressions et réalités .....                    | 304 |
| Conclusion .....  | 310 |

## **Chapitre 10 - Tester les idées reçues : perceptions de la sécurité au Sud-Liban**

|  |     |
|--|-----|
| Introduction .....                                 | 317 |
| Le Sud-Liban : une histoire de conflit .....       | 318 |
| Évaluation de la violence armée au Sud-Liban ..... | 323 |
| Discussion .....                                   | 330 |
| Conclusion .....                                   | 332 |

## **Index**

## À PROPOS DU SMALL ARMS SURVEY

---

Le Small Arms Survey est un projet de recherche indépendant intégré à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, Suisse. Fondé en 1999, le projet est appuyé par le ministère fédéral des Affaires étrangères suisse et reçoit des contributions régulières des gouvernements d'Allemagne, Belgique, Canada, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. Le Small Arms Survey tient également à remercier les gouvernements des pays suivants pour leur soutien passé et actuel : l'Australie, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France et la Nouvelle-Zélande, ainsi que plusieurs agences, programmes et instituts de l'ONU.

Les objectifs du Small Arms Survey sont d'être la principale source d'informations publiques sur tout ce qui concerne les armes légères et la violence armée ; servir de centre de documentation pour les gouvernements, les décideurs politiques, les chercheurs et les acteurs engagés dans ce domaine ; observer les initiatives nationales et internationales (gouvernementales et non gouvernementales) relatives aux armes légères ; soutenir les efforts visant à atténuer les effets de la prolifération et du mauvais emploi des armes légères ; enfin, servir de forum pour l'échange d'informations et la diffusion des meilleures pratiques. Le Small Arms Survey soutient également les efforts de collecte d'informations et de recherche sur le terrain, tout particulièrement dans les pays et régions concernés par le problème des armes légères. Le projet est conduit par une équipe d'experts dans les domaines de la sécurité, de la science politique, du droit, de l'économie, du développement et de la sociologie. L'équipe travaille en collaboration avec un réseau de chercheurs, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays.

## NOTES À L'ATTENTION DES LECTEURS

---

**Abréviations :** une liste des abréviations est disponible à la fin de chaque chapitre.

**Références aux autres chapitres :** Celles-ci apparaissent dans le texte en majuscules et entre parenthèses. Par exemple, l'extrait suivant dans le chapitre 8 sur la réintégration des anciens combattants à Aceh : « Comme dans d'autres environnements d'après-guerre, la nature de ces actes de violence était différente de ceux perpétrés en temps de guerre (SÉCURITÉ POST-CONFLIT). »

**Taux de change :** toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars US (USD) actuels. Lorsque d'autres devises sont également citées, elles sont converties en USD sur la base du taux de change moyen sur 365 jours, enregistré du 1er septembre 2007 au 31 août 2008.

**Small Arms Survey :** l'expression « Small Arms Survey » est utilisée pour désigner le projet global et ses activités, tandis que la version traduite en italique – *Annuaire sur les armes légères* – fait référence à la publication. L'*Annuaire*, qui apparaît en italique, fait généralement référence aux éditions passées et futures.

**Site Web :** pour obtenir des informations plus détaillées et connaître les derniers développements dans le domaine des armes légères, les lecteurs sont invités à visiter le site Web de Small Arms Survey, à l'adresse [www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org).

Small Arms Survey  
Institut de hautes études internationales et du développement  
47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777

f +41 22 732 2738

e [sas@smallarmssurvey.org](mailto:sas@smallarmssurvey.org)

w [www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org)

## REMERCIEMENTS

Voici la neuvième édition de l'*Annuaire sur les armes légères*. Comme les éditions précédentes, elle est le produit des efforts collectifs de l'équipe du projet Small Arms Survey, intégré à l'Institut de hautes études internationales et de développement de Genève (Suisse), avec le soutien de différents partenaires. À Genève et dans le monde entier, de nombreux chercheurs ont contribué à cet ouvrage, qui a bénéficié des idées et conseils de fonctionnaires gouvernementaux, d'avocats, d'experts et de collègues de la communauté de recherche sur les armes légères ainsi que d'autres horizons.

Les principaux auteurs de chaque chapitre ont bénéficié de l'assistance de collaborateurs internes et externes, qui sont mentionnés aux chapitres appropriés. Par ailleurs, un examen approfondi des différents chapitres a été réalisé par : Bradford Adams, Edward Aspinall, Dainius Baublys, Jurgen Brauer, Mark Bromley, Silvia Cattaneo, Christina Clark-Kazak, Helen Close, Neil Corney, John Darby, Owen Greene, Gavin Hales, Peter Hall, Paul Holtom, Michael Hasenau, Tracy Hite, David Huxford, Richard Jones, Mark Knight, Andrew Leigh, Roy Licklider, Neda Mansouri, Gary Milante, Ananda Millard, Luke Mullany, Robin Poulton, Daniël Prins, Hameed Quraishi, Hans Risser, Les Roberts, Mark Sedra, Susan Shepler, Clare da Silva, Michael Spagat, Rachel Stohl, Cordula Strocka, Yuhki Tajima, Alex de Waal et Siemon Wezeman.

Eric G. Berman, Keith Krause, Emile LeBrun et Glenn McDonald ont été responsables de l'ensemble de la planification et de l'organisation de cette édition. Alessandra Allen s'est pour sa part chargée du processus d'édition et de production de l'*Annuaire* avec l'aide de Tania Inowlocki. Tania Inowlocki, Michael James et Alex Potter ont corrigé l'ouvrage ; Jillian Luff a produit les cartes ; Richard Jones s'est occupé de la mise en page et de

la conception ; Donald Strachan a relu l'Annuaire ; et Margaret Binns s'est occupée de la compilation de l'index. John Haslam, Carrie Cheek et Alison Powell de Cambridge University Press ont offert leur assistance tout au long de la production de l'*Annuaire*. Richard Abott, Ivanka Barzashka, Sahar Hasan, Sarah Hoban, Jasna Lazarevic, Emilia Richard, Savannah de Tessières et Bilyana Tsvetkova se sont chargés de la vérification des faits. Yuliya Fruman a apporté son aide dans les recherches photographiques. David Olivier, Benjamin Pougner et Carole Touraine ont fourni une assistance administrative.

Le projet a également bénéficié du soutien de l'Institut des hautes études internationales et du développement, et plus particulièrement de Philippe Burrin, Oliver Jütersonke et Monique Nendaz.

Nous sommes extrêmement reconnaissants envers le gouvernement suisse – en particulier le ministère des Affaires étrangères et la Coopération suisse au développement – pour son généreux soutien financier et général au projet Small Arms Survey, et particulièrement à Rita Adam, Serge Bavaud, Siro Beltrametti, Erwin Bollinger, Jean-François Cuénod, Thomas Greminger, Cristina Hoyos, Peter Maurer, Jürg Streuli, Anton Thalmann et Reto Wollenmann. Les gouvernements d'Allemagne, d'Australie, de Belgique, du Canada, du Danemark, d'Espagne, de Finlande, de Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Suède ont eux aussi apporté un soutien financier au projet.

En 2008, le projet a par ailleurs bénéficié du soutien financier de divers programmes : Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST), Francophonie, Institut norvégien des affaires internationales (NUPD), Organisation de coopération et de développement économiques, Fonds des Nations unies pour l'enfance, programme de développement de l'ONU, Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires étrangères, Office des Nations unies contre la drogue et le crime et Banque mondiale. Le projet bénéficie en outre du soutien d'agences internationales, notamment le Comité international de la Croix-Rouge, le Bureau des affaires du désarmement des Nations unies, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et l'Organisation mondiale de la santé.

À Genève, le projet a bénéficié du soutien et des conseils expérimentés des personnes suivantes : David Atwood, Peter Batchelor, Robin Coupland, Paul Eavis, Gillian Frost, Magnus Hellgren, Hannu Himanen, Patrick Mc Carthy, Jennifer Milliken et Tarja Pesämaa.

En dehors de Genève, nous avons aussi bénéficié du soutien d'un certain nombre d'autres collègues. Outre les personnes mentionnées précédemment et dans des chapitres spécifiques, nous tenons à remercier également Michael Cassandra, Dalius Čekuolis, Gugulethu Dube, George Fuchs, Debarati Guha-Sapir, Steven Malby, Mary May, Yeshua Moser-Puangsuwan et Jorge Restrepo.

Nous remercions sincèrement de nombreux autres individus (dont le nom n'a pas été mentionné) pour leur soutien continu au projet et présentons nos excuses à ceux que nous aurions omis de citer.

Pour la traduction française, la coordination générale a été assurée par le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, situé à Bruxelles, Belgique). Les traductions et relectures ont été coordonnées par Danièle Fayer-Stern et l'équipe de chercheurs du GRIP : Georges Berghezan, Olivier Lanotte, Luc Mampaey, Valérie Moreau, Cédric Poitevin, Pamphile Sebahara, Jihan Seniora et Xavier Zeebroek.

Enfin, sous la coordination de Marc Schmitz du GRIP, la mise en page a été assurée par Elisabeth Drevet.

—Keith Krause, directeur du programme  
et Eric G. Berman, directeur des projets

### Annuaire sur les armes légères 2009

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Rédacteurs</b>                   | Eric G. Berman, Keith Krause, Emile LeBrun, et Glenn McDonald |
| <b>Coordinateur</b>                 | Glenn McDonald  |
| <b>Responsable des publications</b> | Alessandra Allen  |
| <b>Concepteur</b>                   | Richard Jones, Exile: Design & Editorial Services             |
| <b>Cartographe</b>                  | Jillian Luff, MAP <sup>grafix</sup>                           |
| <b>Correcteurs</b>                  | Tania Inowlocki, Michael James et Alex Potter                 |
| <b>Relecteur</b>                    | Donald Strachan   |

### Principaux auteurs

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Introduction</b> | Glenn McDonald et Emile LeBrun                              |
| <b>Chapitre 1</b>   | Pablo Dreyfus, Jasna Lazarevic, Nic Marsh et Matt Schroeder |
| <b>Chapitre 2</b>   | Sarah Parker  |
| <b>Chapitre 3</b>   | James Bevan   |
| <b>Chapitre 4</b>   | James Bevan, Glenn McDonald et Sarah Parker                 |
| <b>Chapitre 5</b>   | Aaron Karp  |
| <b>Chapitre 6</b>   | Jonah Leff et Helen Moestue                                 |
| <b>Chapitre 7</b>   | Robert Muggah   |
| <b>Chapitre 8</b>   | Patrick Barron  |
| <b>Chapitre 9</b>   | Michael Bhatia, Emile LeBrun, Robert Muggah et Mark Sedra   |
| <b>Chapitre 10</b>  | Royce Hutson et Athena Kolbe                                |







Un tireur se met à couvert lors d'affrontements entre les partisans du président destitué Jean-Bertrand Aristide et la police, à Posmarchan (Haïti) en juin 2005.

© Ramon Espinosa/AP Photo

# Introduction

## INTRODUCTION

---

La fin d'un conflit armé ne marque pas toujours – ni même en règle générale – la fin de la violence armée généralisée. Des accords de paix sont signés, les forces armées sont dispersées, bon nombre de leurs armes sont récupérées et détruites et pourtant, des armes à feu n'en continuent pas moins de blesser et tuer de grandes quantités de personnes. Certaines régions d'un pays qui s'étaient auparavant trouvées préservées de la guerre peuvent tout d'un coup se voir transformées en charniers. Ainsi, la guerre civile au Guatemala a pris fin en 1996, mais la violence dans le pays, qui a désormais atteint un seuil critique, a pris de l'ampleur jusqu'à toucher l'ensemble de la société. Si la République démocratique du Congo a enregistré une forte diminution de ses taux de décès par mort violente après la fin officielle de la guerre en 2002, la mortalité globale y est pourtant demeurée exceptionnellement élevée, avec des centaines de milliers de décès imputables à des maladies pourtant facilement traitables, telles que la malaria, la diarrhée, la pneumonie et la malnutrition, autant de conséquences indirectes et à retardement de la guerre. Dans bien des cas, les « dividendes de la paix » fort anticipés se voient annulés par les répercussions des conflits armés.

En situation post-conflit, la violence se nourrit bien souvent de bon nombre des mêmes facteurs politiques, économiques et communautaires qui ont été à l'origine de la guerre. Des structures étatiques fragiles ne font qu'exacerber le problème – en permettant par exemple à d'anciens chefs de guerre de chercher de nouvelles sources de revenus par le truchement de la violence criminelle organisée. Associée à une acceptation sociale accrue de la violence armée, l'abondance d'armes légères et de petit calibre (non réglementées) complique encore davantage la situation. Tour à tour, des agents étatiques et des groupes armés exploitent ces vulnérabilités. Parmi les nombreuses zones d'ombre de la guerre, il existe un risque réel de voir la société retomber dans un conflit armé généralisé.

Étant donné la mesure dans laquelle la violence en situation post-conflit peut entraver la sécurité communautaire et le développement socio-économique, sa limitation constitue une priorité évidente pour les pays touchés, ainsi que pour les gouvernements donateurs et les agences internationales qui ont beaucoup investi dans la promotion de la paix et la reconstruction de l'État. C'est la raison pour laquelle les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des anciens combattants constituent l'un des fondements des initiatives internationales de consolidation de la paix depuis plus de vingt ans. Un important travail est consacré à la consolidation et l'amélioration des bonnes pratiques de DDR. La plus importante de ces contributions est l'ensemble de normes intégrées de DDR des Nations unies (IDDRS), mises au point en 2006. Les hypothèses proposées dans des documents tels que les IDDRS ne s'appliquent toutefois pas nécessairement à tous les contextes. De surcroît, si l'État n'est pas en mesure de garantir la sécurité de tous ses citoyens, les programmes de gestion des armes ne disposeront que d'une faisabilité et d'une portée limitées.

*L'Annuaire sur les armes légères 2009 : les ombres de la guerre* explore quelques-uns des nombreux défis auxquels sont confrontés les pays sortant de la guerre.

Il examine la façon dont les États touchés, les agences des Nations unies et les gouvernements donateurs font face à ces problèmes, non seulement par le truchement d'initiatives de DDR et d'autres programmes conventionnels, mais aussi en adoptant des approches qui mettent l'accent sur l'identification et la neutralisation des facteurs de risque pour la violence armée en période d'après-guerre. Conçues pour préparer le terrain avant le déroulement d'activités de promotion de la sécurité à grande échelle plus officielles, des mesures de « stabilisation provisoire » sont prises au cours de la période sensible coïncidant avec la fin du conflit armé ou survenant tout de suite après. Les interventions de « deuxième génération » accompagnent ou suivent le programme de DDR et de réforme du secteur de la sécurité (SSR), abordant les défis spécifiques pour la sécurité, souvent au niveau local.

D'autres outils demeurent sous-exploités. Le traçage des armes et des munitions peut aider à détecter le trafic illégitime et une faible sécurité des stocks, des éléments essentiels dans les environnements post-conflit fragiles, où même une petite quantité d'armes peut saper les gains en matière de sécurité. C'est la raison pour laquelle le contrôle des stocks et des flux d'armes demeurera une priorité pour de nombreuses sociétés après la guerre. Parallèlement, les décideurs politiques étendent leur attention au-delà des outils de la violence armée, avec la volonté de déterminer non seulement la disponibilité des armes, mais aussi les conditions qui favorisent leur usage abusif.

### Présentation générale des chapitres

Quatre chapitres de l'*Annuaire sur les armes légères 2009* sont consacrés au thème principal de l'ouvrage, à savoir la violence et la promotion de la sécurité dans les situations post-conflit. Un chapitre portant sur la sécurité post-conflit et présentant les principaux défis dans ce domaine est suivi de trois études de cas. Un chapitre sur les activités de DDR à Aceh soulève d'importantes questions quant à l'application du modèle de réintégration aux pays à moyens revenus. L'Afghanistan illustre de manière frappante la difficulté inhérente au renforcement de la sécurité lors de la création simultanée d'un nouvel État et constitue un parfait exemple de la raison pour laquelle l'étiquette « post-conflit » n'est pas toujours appropriée après la fin officielle d'un conflit. La section thématique se termine par un chapitre qui explore les perceptions de la sécurité au Sud-Liban, à la suite du conflit de 2006 qui a opposé le Hezbollah et Israël. Dans un environnement où les causes profondes de la violence politique demeurent bien présentes, la population émet des réserves face au contrôle des armes exercé par le gouvernement, tout en affichant un soutien surprenant envers les institutions de sécurité étatiques.

Le deuxième thème de cette année, à savoir les transferts d'armes, est abordé dans les trois premiers chapitres de cet ouvrage. Si l'avenir du processus d'élaboration d'un traité international sur le commerce des armes demeure incertain à l'époque de la rédaction, l'examen exhaustif du contrôle des exportations réalisé dans cette édition identifie certaines lacunes importantes en matière de contrôle, ainsi que des différences troublantes de pratiques d'octroi de licence entre les principaux pays exportateurs du monde. Dans le chapitre sur les transferts autorisés d'armes légères, de nouvelles sources d'information – ainsi que l'extension et l'amélioration des sources existantes – ont permis de parvenir à une estimation plus précise de l'ampleur du commerce international d'armes à feu. Le troisième chapitre de la section sur les transferts souligne la valeur potentielle du traçage des armes et des munitions dans les environnements de conflit et post-conflit, mais note aussi que, malgré des implications modestes en termes de ressources, la communauté internationale n'a pas encore pleinement accepté cette mesure.

Les autres chapitres de l'édition 2009 mettent l'accent sur les mesures concernant les armes légères et leurs impacts. Le chapitre sur la mise à jour des mesures de l'ONU analyse les avancées enregistrées par les Nations unies en 2008, une année qui a ouvert de nouveaux débouchés pour le *Programme d'action* et qui a enfin vu l'intégration des munitions dans la problématique de contrôle international des armes. Un examen des processus de désarmement, de collecte et de destruction d'armes gérés par les États conclut que ces activités s'avèrent plus efficaces lorsque leur légitimité n'est pas remise en question. Une étude des impacts des armes légères sur les enfants et les jeunes complète cet ouvrage.

### Section sur les transferts

**Chapitre 1 (Transferts autorisés) :** De nouvelles sources d'information – ainsi que l'extension et l'amélioration des sources existantes – permettent de bénéficier d'une meilleure compréhension du commerce international des armes légères et de petit calibre. Comme lors des années précédentes, le chapitre sur les transferts utilise les informations douanières compilées par les Nations unies (UN Comtrade) comme fondement de son analyse du commerce international autorisé. Dans une partie de ce chapitre, ces informations douanières sont complétées par des informations provenant d'autres sources, notamment le registre des armes conventionnelles de l'ONU et les rapports nationaux.

Utilisant les données fournies par la base Comtrade de l'ONU, le chapitre révèle une augmentation de 28 % de la valeur des transferts mondiaux d'armes légères et de petit calibre entre 2000 et 2006. Sur la base de multiples sources d'information portant sur 53 pays exportateurs, il estime la valeur des transferts documentés d'armes à feu à environ 1,58 milliard USD en 2006. Ce chiffre inclut 140 millions USD de transferts d'armes à feu qui n'ont pas été inclus dans les informations douanières. Cette étude constitue la première étape d'un projet pluriannuel destiné à offrir une évaluation plus précise du commerce mondial d'armes légères et de petit calibre, y compris de leurs pièces, accessoires et munitions.

## Définition des armes légères et de petit calibre

Small Arms Survey utilise l'expression « armes légères et de petit calibre » pour désigner à la fois les armes légères et de petit calibre de type militaire et les armes à feu commerciales (armes de poing et armes d'épaule). Il suit largement en cela la définition utilisée dans le rapport du groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies sur les armes légères (doc. A/52/298 de l'ONU) :

**Armes de petit calibre** : revolvers et pistolets à chargement automatique, fusils et carabines, mitraillettes, fusils d'assaut et mitrailleuses légères.

**Armes légères** : mitrailleuses lourdes, lance-grenades portatifs, amovibles ou montés, canons antiaériens portatifs, canons antichars portatifs et fusils sans recul, lance-missiles et lance-roquettes antichars portatifs, lance-missiles antiaériens portatifs et mortiers de calibre inférieur à 100 mm.

**Chapitre 2 (Contrôle des exportations)** : Ce chapitre offre un aperçu du contrôle des exportations exercé par les principaux pays exportateurs du monde. Il compare les cadres législatif et administratif régissant l'octroi de licences d'exportation d'armes légères militaires et explore le processus décisionnel s'y rapportant, et notamment les agences gouvernementales impliquées dans les décisions d'octroi de licences et leurs critères d'application.

Un contrôle rigoureux des exportations est un outil essentiel dans la lutte contre le détournement et le trafic illégal. Ce chapitre souligne la diversité des dispositions prises par les États en matière de contrôle des exportations et expose certaines lacunes dans la mise en œuvre de leurs accords internationaux et régionaux sur les transferts d'armes. Les faiblesses les plus flagrantes semblent toucher le contrôle post-expédition – et particulièrement le suivi de l'utilisation finale – ce qui permet difficilement aux États de déterminer l'efficacité du contrôle de leurs exportations pour empêcher le détournement d'armes vers des utilisateurs et des usages non autorisés.

**Chapitre 3 (Traçage lors de conflits)** : La communauté internationale en est venue à reconnaître que la capacité à tracer les armes – de leur lieu de fabrication à leur utilisation dans le conflit mondial concerné – constitue un élément important des efforts de contrôle de la prolifération des armes légères illicites. Toutefois, en dépit de plus d'une décennie d'attention accordée à l'identification des armes légères et à leur traçage, la communauté internationale n'a pas encore fait grand usage de ces outils significatifs dans les situations de conflit et post-conflit. Pour être couronnés de succès, les efforts en matière de contrôle du trafic illégal doivent reposer sur des preuves solides. À cet effet, ce chapitre explore les processus et compétences nécessaires à l'identification des armes et au suivi de leurs filières de transfert. Il est conçu comme un guide pratique pour le traçage des armes légères et de petit calibre, ainsi que de leurs munitions, qui pourrait faciliter la mise au point d'un traçage plus efficace par les États et les organisations travaillant dans les sociétés en situation de conflit et post-conflit.

## Sous les projecteurs

**Chapitre 4 (Mise à jour des mesures de l'ONU)** : Le chapitre sur la mise à jour des mesures de l'ONU examine les trois principales avancées enregistrées par les Nations unies en 2008 : la troisième réunion biennale pour le *Programme d'action de l'ONU* (BMS3), un rapport d'experts sur les stocks de munitions, et les négociations initiales en vue d'un éventuel traité international sur le commerce des armes (ATT). Si l'issue de la réunion biennale et le *rapport sur les munitions* offrent une mine de possibilités d'actions internationales dans le domaine des armes légères au cours des années à venir, le chapitre n'en insiste pas moins sur le fait qu'à l'heure actuelle, il s'agit simplement de possibilités, et pas de réalités.

Associés à des documents antérieurs portant sur le traçage et le courtage des armes, les documents signés en 2008 contribuent à établir un ensemble de repères pour la mise en œuvre dans les domaines couverts. L'évaluation des progrès réalisés au niveau de l'application du *Programme d'action* et d'autres instruments devrait s'en trouver simplifiée, surtout si elle s'accompagne de rapports plus systématiques et rigoureux, ainsi que d'une analyse de ces rapports. Fondamentalement, la production de nouveaux documents, aussi importants soient-ils, ne constitue un progrès que sur le papier. Huit ans après l'adoption du *Programme d'action des Nations unies*, la priorité demeure son application.

**Chapitre 5 (Désarmement) :** Les programmes de collectes d'armes légères et de petit calibre sont de plus en plus communs et répandus. Ce chapitre propose une étude empirique de leur contribution à l'apaisement des conflits et de la violence. Il met l'accent sur la collecte et la destruction systématiques d'armes auprès des civils, de l'État et des combattants non étatiques. Les données et études de cas indiquent que, qu'elles soient la cause ou le corollaire du changement, les activités de collecte et de désarmement sont habituellement associées à une réduction de la violence armée et à une amélioration de la stabilité politique. Les perspectives pour de futures mesures de collecte d'armes légères et de désarmement sont considérables. Il semblerait qu'au moins 40 % des arsenaux étatiques – à savoir quelque 76 millions d'armes légères – seraient excédentaires et pourraient parfaitement être détruites. La collecte et la destruction pourrait facilement s'appliquer à environ 20 % de toutes les armes à feu civiles – ce qui représente au moins 120 millions d'armes supplémentaires. Les expériences décrites dans ce chapitre montrent que le désarmement ne constitue ni un antidote universel à la violence armée et à l'instabilité politique, ni, lorsqu'il est entrepris avec l'accord du public, une menace à la liberté ou à la sécurité.

**Chapitre 6 (Enfants et jeunes) :** Quiconque cherche à comprendre et atténuer les impacts de la violence armée reconnaît de plus en plus que les enfants et les jeunes forment un groupe distinct de personnes concernées. Il est évident que les garçons adolescents et les hommes jeunes sont, en nombre disproportionné, les victimes (ainsi que les auteurs) directs de la violence armée. Des travaux de recherche de plus en plus nombreux soulignent également les effets spécifiques – et bien souvent durables – d'une telle violence sur les groupes plus larges des enfants et des jeunes. Ce chapitre montre que si les impacts directs de la violence armée sont souvent visibles et faciles à mesurer, les impacts indirects (notamment l'interruption de la scolarité, les maladies et la malnutrition) n'en touchent pas moins de nombreuses autres personnes. En dépit de leur vulnérabilité, les enfants et les jeunes montrent cependant des qualités de résilience considérables face aux effets de la violence armée. Des études plus poussées sont toutefois nécessaires pour comprendre comment fonctionnent ces mécanismes d'adaptation et comment ils peuvent être renforcés.

### Section post-conflit

**Chapitre 7 (Sécurité post-conflit) :** La violence armée persiste parfois longtemps après que les guerres ont officiellement pris fin. La gestion de cette violence est essentielle pour le rétablissement à long terme des sociétés touchées, mais les approches conventionnelles de la promotion de la sécurité post-conflit, tels que les mécanismes de DDR et de réforme du secteur de la sécurité, ne sont bien souvent pas en mesure de répondre à ces besoins de sécurité. Ce chapitre examine les facteurs qui influencent la répartition et l'intensité de la violence armée post-conflit, notamment la persistance des réseaux de patronages actifs en temps de guerre et l'évolution des motivations des entrepreneurs de la violence. Il examine également certaines des nouvelles stratégies qui cherchent à aborder les risques et dynamiques de la violence post-conflit. Il s'agit notamment du déploiement d'initiatives de stabilisation provisoires avant le lancement de mesures de DDR et de réforme du secteur de la sécurité, ainsi que d'interventions de deuxième génération, qui relèvent habituellement les principaux défis en matière de sécurité. Contrairement à bon nombre des programmes plus importants et plus conventionnels, ces mesures sont adaptées au contexte local et basées sur les facteurs de risque et les besoins identifiés.

**Chapitre 8 (Aceh) :** La transition d'un conflit séparatiste vers la paix à Aceh, en Indonésie, a été saluée comme un modèle par tous. À la suite des accords de paix conclus en 2005 entre le mouvement rebelle GAM et le gouvernement, le désarmement s'est déroulé sans heurts, les anciens rebelles sont devenus des figures politiques légitimes et des gains ont été engrangés en matière de sécurité. La réintégration des anciens combattants ne s'est toutefois pas caractérisée par son efficacité et les dividendes de la paix sont inégalement répartis au sein des différentes communautés.

Se basant sur des enquêtes menées auprès de civils et d'anciens combattants, sur le suivi du conflit et sur des évaluations de la pauvreté réalisées sur une période de trois ans, ce chapitre révèle l'échec des programmes de réintégration, notamment en raison de fausses idées reçues à propos des anciens combattants et de leurs relations avec la communauté. La théorie traditionnelle du DDR présuppose de faibles niveaux de cohésion sociale entre les civils et les anciens combattants, et part de surcroît du principe que ces derniers seront confrontés à des désavantages économiques lors de leur retour à la vie civile ; pourtant aucune de ces deux hypothèses ne s'est vérifiée à Aceh. L'argent distribué sans suivi ou assistance technique, et l'absence d'aide à long terme dans les zones touchées par le conflit, constituent d'autres raisons importantes des résultats décevants en matière de réintégration.

**Chapitre 9 (Afghanistan) :** Depuis le renversement du régime taliban fin 2001, la communauté internationale soutient des efforts visant à bâtir un secteur de la sécurité efficace, à faciliter la mise sur pied d'un gouvernement national représentatif, et à réduire l'influence et l'autorité grandissantes des groupes armés en Afghanistan. Ces activités ont impliqué le désarmement, la démobilisation et la réintégration des forces militaires afghanes (AMF) et des mesures de suivi qui ont ciblé l'AMF et d'autres groupes oubliés lors de l'initiative de DDR.

Trois ans après que les efforts de DDR ont pris fin, certains résultats importants ont été obtenus, notamment le désarmement et la démobilisation de quelque 63 000 combattants de l'AMF et la collecte d'environ 100 000 armes et 30 000 tonnes de munitions. Le programme de démantèlement des groupes armés illégaux a également réduit le nombre de chefs de guerre, de seigneurs de la drogue et d'autres dirigeants de groupes armés illégaux au sein du gouvernement. La persistance des liens existant dans le pays entre les commandants et les milices et l'insécurité continue – voire croissante – ont néanmoins illustré les limites des résultats qui peuvent être obtenus lorsque coïncident les opérations de renforcement de l'État, de consolidation de la paix, et de lutte contre l'insurrection et les stupéfiants.

**Chapitre 10 (Sud-Liban) :** Le chapitre sur le Liban présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de ménages du sud du pays entre mars et mai 2008, près de deux ans après le conflit qui a opposé le Hezbollah et Israël. Il confirme des rapports indépendants faisant état de quelque 1 000 décès et d'importantes destructions des infrastructures dans le Sud à la suite du conflit de 2006 et contribue à mettre en lumière les attitudes envers les armes et la sécurité dans la région.

Bien que le Sud-Liban ait longtemps été perçu comme un bastion du Hezbollah, sa population semble avoir davantage confiance dans les institutions étatiques de sécurité que ce que l'on pensait jusque-là. L'étude révèle un important soutien à la police et l'armée libanaises, mais indique également les limites au niveau de la confiance du public dans les fournisseurs de sécurité étatiques. Si de nombreux citoyens du Sud soutiennent la réglementation gouvernementale en matière de possession d'armes par des civils et la mise hors-la-loi des groupes armés non étatiques, nombreuses aussi sont les personnes opposées à de telles mesures. Les tensions qui persistent, à la fois au sein du pays et avec Israël, incitent vraisemblablement à la prudence au niveau de la problématique des armes.

## Conclusion

Les ombres de la guerre sont nombreuses et souvent identiques. Dans certains pays, la distinction entre une situation de conflit et post-conflit n'a plus guère de sens. Dans d'autres, le risque persiste de voir la guerre recommencer de plus belle en raison de la persistance des motivations du conflit, ainsi que des moyens. Il n'est guère raisonnable de s'attendre à ce qu'un pays sortant de plusieurs années de conflit effectue une transition sans heurts ni douleur vers la paix. Cet ouvrage souligne les nombreux dangers inhérents à cette transition, ainsi que certaines des mesures – à la fois bien établies et moins conventionnelles – conçues pour mettre les sociétés déchirées par la guerre sur la voie d'une paix durable.

Dans ce volume, *Small Arms Survey* continue d'explorer les causes, les conséquences et les solutions au problème de la violence armée, en mettant particulièrement l'accent sur la prolifération des armes légères et de petit calibre. L'édition 2010 de l'*Annuaire* poursuivra l'étude de ces questions, en se focalisant sur l'usage des armes et la violence armée perpétrée par les gangs urbains et d'autres groupes, et notamment sur les interventions actuellement mises en place pour aborder ce problème, qui constitue une source de préoccupation croissante. ▀

—Glenn McDonald et Emile LeBrun  
Rédacteurs